

# Saisir un acte

Pour saisir un acte, de naissance, mariage, décès ou autre, plusieurs solutions vous sont proposées pour le saisir.

Soit c'est un acte parmi d'autres que vous avez récupéré, soit c'est un extrait d'un relevé contenant tous les actes d'une commune.

Dans le premier cas, vous aurez plutôt tendance à vouloir utiliser l'un des trois éditeurs d'Ancestris : **Cygnus**, **Aries** ou **Gedcom**.

Vous pouvez aussi vouloir utiliser l'outil **Saisie d'actes et relevé**, en particulier si l'acte fait partie d'un relevé.

La première situation suppose que vous extrayiez vous-même les données de l'acte et les saisissez dans l'un des éditeurs.

Dans l'autre cas, vous saisissez toutes les données de l'acte, presque dans l'ordre où elles apparaissent, et Ancestris vous permettra ensuite de les exploiter automatiquement là où vous en avez besoin.

---

Revision #7

Created 4 April 2020 15:44:28 by frederic

Updated 28 October 2022 19:12:41